

## ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Alexander	MacInnis (M <sup>me</sup> )
Alkenbrack	MacLean
Barnett	McCleave
Beaudoin	McCutcheon
Bell	McGrath
Bigg	McIntosh
Blackburn	McKinley
Cadieu	Marshall
Coates	Mather
Code	Matte
Crouse	Muir
Danforth	Nesbitt
Dinsdale	Nielsen
Dionne	Nystrom
Flemming	Orlikow
Fortin	Paproski
Gauthier	Peters
Godin	Ritchie
Grills	Rodrigue
Harding	Rondeau
Howard (Skeena)	Rose
Howe	Rowland
Knight	Ryan
Knowles (Winnipeg- Nord-Centre)	Schumacher
Knowles (Norfolk- Haldimand)	Scott
Lambert	Skoberg
(Bellechasse)	Stewart (Marquette)
Lambert	Thomas (Moncton)
(Edmonton-Ouest)	Thomson
Lewis	(Battleford- Kindersley)
MacDonald (Egmont)	Winch
MacInnis (Cape Breton-East Richmond)	Woolliams—61.

• (10.10 p.m.)

**M. l'Orateur:** Je déclare la motion adoptée.

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DU BUDGET  
SUPPLÉMENTAIRE (A)

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)** propose:

Que le budget supplémentaire (A) pour l'année se terminant le 31 mars 1972, déposé à la Chambre le 19 novembre 1971, sauf les crédits agréés plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** Sur division.  
(La motion est adoptée.)

**L'hon. M. Drury** propose alors que le bill C-273, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1972, soit lu pour la 1<sup>re</sup> fois et imprimé.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

**M. l'Orateur:** Quand le bill sera-t-il lu pour la deuxième fois?

**Des voix:** Dès maintenant.

**L'hon. M. Drury** propose alors que le bill C-273, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1972, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité plénier.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Laniel.)

**M. le vice-président:** A l'ordre! Silence s'il vous plaît!

[Français]

**M. Fortin:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**M. le vice-président:** L'honorable député de Lotbinière invoque-t-il le Règlement?

**M. Fortin:** Monsieur le président, je veux d'abord protester contre le manque de décorum, ce soir, à la Chambre.

**Des voix:** Stupide!

**M. Le vice-président:** A l'ordre. Je ferai remarquer à l'honorable député que le comité vient simplement de commencer à siéger. S'il y a eu désordre à la Chambre, ce n'est pas au comité qu'on doit en discuter.

**M. Fortin:** Je me demande si le comité peut faire son travail, puisque «celui qui mène la Chambre des communes» vient de déchirer sa copie du bill. Est-il réglementaire de l'étudier, s'il n'est plus bon?

**Une voix:** Asseyez-vous, niaiseux!

**Une voix:** Niaiseux!

**Une voix:** Il n'a même pas le sens de l'humour!

[Traduction]

(Les articles 2 à 5 sont adoptés.)

**M. le vice-président:** L'annexe est-elle adoptée?

**M. Forrestall:** Sur division.  
(L'annexe est adoptée.)

**M. le vice-président:** L'article 1 est-il adopté?

**M. Forrestall:** Sur division.  
(L'article 1 est adopté.)  
(Le préambule est adopté.)  
(Le titre est adopté.)  
(Rapport est fait du bill.)

• (10.20 p.m.)

**L'hon. M. Drury** propose que le bill soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

(La motion est adoptée, et le bill, lu pour la 3<sup>e</sup> fois, est adopté.)

**L'hon. M. MacLean:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Peut-être pourrais-je demander au président du Conseil privé (M. MacEachen) de confirmer l'ordre des travaux prévus pour demain.

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, nous reviendrons au bill C-259.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Comme il est plus de 10 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain matin.

(A 10h25, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)